

TRANSPARENCE DES MARCHÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Afin de lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières, le G20 a pris à Cannes des engagements forts pour renforcer la transparence des marchés non seulement physiques, qu'il soit énergétiques ou agricoles, mais aussi financiers de matières premières.

La volatilité des prix des matières premières résulte en partie de leur trop grande opacité, et en particulier du manque d'informations sur les stocks et sur les transactions qui s'y déroulent chaque jour. Une information de qualité sur ces marchés est essentielle pour que ceux-ci jouent efficacement leur rôle au service des producteurs et des consommateurs et donc de la croissance. Afin de relever le défi de la transparence et d'assurer un fonctionnement plus sain et moins volatil des marchés de matières premières à l'échelle mondiale, le G20, qui représente 73 % de la consommation mondiale de pétrole et près de 80 % de la production mondiale de céréales, a pris deux grandes décisions au Sommet de Cannes.

1. LA TRANSPARENCE DES MARCHÉS PHYSIQUES AGRICOLES ET ÉNERGÉTIQUES EST RENFORCÉE

Une base de données AMIS (*Agriculture Market Information System*) a été créée pour les marchés agricoles par le G20 et lancée officiellement à Rome en septembre. Elle va permettre d'améliorer à la fois la quantité et la qualité des informations disponibles sur ces marchés, et en particulier les niveaux de stocks et les prévisions de récolte. Elle se focalisera sur le blé, le maïs, le riz et le soja qui constituent les principales productions agricoles mondiales. AMIS, dont le secrétariat sera hébergé par la FAO, remédiera à l'éparpillement actuel des données en en coordonnant la collecte et l'analyse. Elle aidera également les pays en développement à renforcer leurs capacités d'analyse des marchés.

La base de données JODI sur les marchés du pétrole sera améliorée. Elle est gérée par le Forum international de l'énergie (FIE) et alimentée par l'engagement les membres du G20, notamment de plus en plus par les pays émergents membres qui représentent une part prépondérante de l'accroissement de la demande mondiale de pétrole. À Cannes, le G20 a fixé à 2013 la date à laquelle l'ensemble des pays devront se conformer aux exigences de la base de données, en particulier en matière de transmission de données sur les stocks, afin de renforcer son exhaustivité. Le FIE évaluera de façon régulière la fiabilité de la base de données, sous le contrôle des ministres des finances du G20.



La base de données JODI sera étendue aux marchés du gaz, sous l'égide du Forum international de l'énergie. Elle sera effective dès 2012, date à laquelle les pays du G20 se sont engagés à contribuer avec le même degré d'exigence que pour le pétrole.

Enfin, le G20 a décidé de poursuivre en 2012 ses travaux sur le renforcement de la transparence des marchés du charbon.

Ce cadre commun de transparence des marchés physiques de matières premières fera l'objet d'un suivi régulier par le G20 de la mise en œuvre des engagements pris dès 2012, sous présidence mexicaine.

2. LA TRANSPARENCE DES MARCHÉS FINANCIERS DE MATIÈRES PREMIÈRES EST RENFORCÉE

C'est une des avancées en matière de régulation et de supervision financière décidée à Cannes par le G20. Le cadre adopté permettra aux superviseurs de disposer de l'ensemble des informations, en particulier sur les positions importantes prises sur les marchés dérivés, nécessaires pour surveiller et prévenir les abus et les manipulations de marché. L'Organisation internationale des commissions de valeurs, qui rassemble les superviseurs des marchés financiers, assurera un suivi de la mise en œuvre de ce cadre en 2012, en particulier aux États-Unis et au sein de l'Union européenne où les directives sur les marchés d'instruments financiers (MIF) et les abus de marchés (MAD) seront révisées.